



COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'attention de: la rédaction nationale

Date: 08/02/2019

NLMK Clabecq : Les millions du Ministre JEHOLET (MR) Les tiroirs du groupe se remplissent tandis que les vestiaires de Clabecq se vident

Si le groupe NLMK et le ministre JEHOLET font valser les millions, c'est toujours la marche militaire vers la sortie que la direction prévoit pour ses 290 travailleurs.

Depuis l'annonce du projet de réduction de 50% du personnel, des millions apparaissent dans chaque déclaration publique, 148 millions du groupe, 100 millions de la région wallonne, 400 millions avec les banques, par contre il y a une constante, à peine 18 millions restent alloués à l'usine de Clabecq depuis le premier jour.

D'un autre côté, quelques soient le nombre de millions annoncés, aucun n'est vraiment associé à de la création d'emploi et le ministre JEHOLET (MR) n'a pas laissé beaucoup d'espoir dans sa réponse lors de son interpellation à la commission emploi du gouvernement wallon du mardi 29 janvier.

La direction non plus n'a pas donné d'indication quant à l'usage de ces millions sur le site de Clabecq lors de sa présentation du plan industriel et financier le 31 janvier.

A quoi servent-ils alors et pourquoi y associer la situation du site de Clabecq lors des déclarations publiques si ces millions ne lui sont pas destinés ?

D'un autre côté, si les millions sortent de partout et sont mis à disposition, pourquoi aller gratter les quelques sous dans les poches des travailleurs comme le veut la direction dans le volet salarial ?

Le ministre JEHOLET (MR) de l'emploi et de l'économie de la région wallonne doit réagir :

- soutient-il les sauts d'index multiples et l'appauvrissement des travailleurs de Clabecq par rapport à l'augmentation du coût de la vie ?
- soutient-il la longue privation du résultat des accords AIP qui est la seule augmentation salariale de ces travailleurs pour la pénibilité de leur travail ?

Ce volet salarial envenime la situation et empêche tout le monde de se consacrer sur les sujets principaux ; il doit disparaître.

Une réunion de médiation sous l'égide du ministère est prévue ce vendredi à 09.30 à Nivelles.

Pour toute information complémentaire, contactez le responsables en charge du dossier :

Pour les ouvriers :

Lahoucine OURHRIBEL, secrétaire permanent METEA : 0476/81.53.69

Philippe GENIN, secrétaire permanent FGFB: 0473/55.30.37

Barbara LEDUC, secrétaire permanente CGSLB: 0475/64 24 70

Pour les employés :

Said ZAOUDI, secrétaire permanent CNE : 0495/55.77.12

Pascal STRUBE, secrétaire permanent SETCA : 0491/61.06.49